

La Lettre du *Cedre*

n° 56 - nouvelles de janvier 2000 - 1/2



Rédaction, informations : *Cedre*, rue Alain Colas – BP 20413 – F – 29604 BREST CEDEX
Tél : 33 (0) 2 98 33 10 10 – Fax : 33 (0) 2 98 44 91 38 – E-mail : cedre@ifremer.fr

Message aux lecteurs

La lettre précédente est sortie avec près de deux semaines de retard. Celle-ci est encore plus en retard. Nous vous prions de bien vouloir nous en excuser. La marée noire de l'*Erika* fait vivre une période difficile au littoral atlantique français et nos moyens sont prioritairement consacrés à remplir auprès des PC Polmar la mission de conseil qui nous incombe. Ce travail a été rendu extrêmement délicat à assurer par une attaque profondément injuste d'un journaliste en mal de sensationnel, le 5 janvier. D'un jour à l'autre, une grande partie de nos conseils et de nos recommandations sont devenus suspects de partialité. Nous avons alors dû consacrer un temps considérable à nous expliquer, quand le temps nous manquait déjà. Le retard accumulé s'est transformé en un gouffre qu'il faudra longtemps pour combler.

Pollution de l'*Erika*

L'information

Avec plus de 5 000 professionnels et volontaires en action sur le littoral, dans des conditions de travail souvent très difficiles, 1 PC Polmar-mer, 5 PC Polmar-terre, 1 PC coordinateur-terre, 17 PC opérationnels et avancés, l'*Erika* a créé une situation qui ne s'était jamais rencontrée. Les informations de cette lettre, tirées des rapports de situation des différents PC et de nos synthèses quotidiennes, sont données sous toutes réserves : il faudra des mois pour que l'histoire de ce qui s'est passé sur chaque site et dans chaque compartiment de la lutte puisse être écrite de manière précise, tous chiffres vérifiés.

Lutte en mer – correctif

Notre lettre précédente signalait le 18 décembre l'interruption d'un essai de lutte en mer avec un récupérateur Foilex, suite à des dommages matériels. Le distributeur précise que ni la solidité ni l'efficacité de l'appareil n'étaient en cause : dans des conditions de mer très rudes, il avait été aspiré par l'hélice du navire. Un deuxième appareil a fonctionné de manière tout à fait satisfaisante.

Les épaves

La surveillance aérienne des épaves, quotidienne pendant l'ensemble du mois, a mis en évidence des irisations presque chaque jour en surface (venant

d'une partie, de l'autre ou des deux) ainsi que quelques centaines de plaques et galettes les 10-11 janvier. L'exploration par robot, commencée dès le 31 décembre, a localisé les 10-11 janvier trois sources de suintements sur la partie arrière, qui ont pu être obturées les 18-19, et une autre sur la partie avant. Un levé bathymétrique détaillé a été réalisé du 24 au 31 janvier, en préparation d'une exploration plus complète pour l'établissement des choix techniques de traitement des épaves.

La lutte devant le littoral

Une surveillance permanente de la zone maritime devant le littoral a mis en évidence de multiples plaques, galettes et boulettes de fuel en surface dans différentes zones, en particulier les 6-7 janvier. Leur dispersion n'a pas permis d'engager un véritable deuxième rideau de la lutte en mer et les actions sont restées localisées et occasionnelles. Elles permirent en particulier la récupération de 8 tonnes de fuel par chalutage dans le pertuis breton (1-4 janvier), des tentatives de chalutage devant Belle-île (le 17), la récupération de plusieurs centaines de litres de boulettes et plaques par barge oléophile à l'entrée du traict du Croisic (les 22-25), la récupération par grappins de fuel détaché des rochers dans le secteur du Pouliguen (autour du 23), la récupération d'une tonne de fuel avec des râtaux, fourches et sacs depuis des canots pneumatiques (le 25). Au total, moins de 20 tonnes, malgré une mobilisation forte.

Finistère

Touché le premier, et relativement peu, le département était parvenu dès le 1^{er} janvier au terme du nettoyage grossier de ses plages. Mais plusieurs chantiers ont dû être réactivés temporairement au cours du mois, suite à de nouveaux arrivages de plaques et boulettes, en particulier les 7, 13 et 14 janvier. Une réflexion sur le nettoyage des falaises (Moëlan sur mer) a été lancée dès le 4. En fin de mois, le total des déchets souillés ramassés sur le littoral du département approchait les 1 400 tonnes et l'ensemble du nettoyage grossier était achevé, sous réserve de nouvelles arrivées. Un comité environnemental de conseil sur le nettoyage fin, mis en place le 10, a réalisé du 19 au 28 des visites détaillées de tous les sites pour préparer un programme adapté.

Morbihan

Le nettoyage grossier des plages, achevé dans les premiers jours du mois, a dû là aussi être relancé à plusieurs reprises suite à des arrivées occasionnelles de plaques, galettes et boulettes, en particulier les 3-4, 6-7, 13-14 et 19-22. Les nettoyages de rochers à l'eau sous pression et de plages à la cribreuse ont démarré dès le 11 et un comité d'experts environnementaux pour le nettoyage fin a été mis en place le 12. Mais il n'a pas été possible d'enlever tout le fuel accumulé au pied des falaises, en particulier sur la côte sauvage de Quiberon et sur Belle-île, avant les grandes marées des 19-20, et un traitement efficace des galets à la toupie à béton (Fort Bloqué) n'a pu être mis en place qu'à partir du 27. De nouveaux arrivages sont intervenus les 26-27, en particulier sur les côtes nord et est de Belle-île, sur Houat et sur Hoëdic, obligeant à ouvrir de nouveaux chantiers. Le total des déchets souillés ramassés en fin de mois est estimé autour de 4 500 m³.

Loire-Atlantique

Le littoral du département est resté tout le mois sous la menace de plaques, galettes et boulettes dérivantes, venant du large ou remobilisées de la côte. Des échouements importants sont intervenus en particulier le 4 janvier (nappe en millefeuille dans le traict du Croisic), le 6, le 10 et du 21 au 23 (sur la côte sauvage de Batz s/mer). Dès le 3 janvier, la quantité des déchets ramassés (25 000 m³) a contraint à ouvrir 7 sites de stockage intermédiaire, malgré un flux considérable de camions vers les stockages de Donges et de Paimboeuf (340 du département et de Vendée dans la seule journée du 10). Malgré un effort renforcé à partir du 18, avec 45 chantiers ouverts, il n'a pas été possible d'empêcher des remobilisations de plaques de plusieurs dizaines de m² aux grandes marées des 22-23. Le 28, les premiers essais de nettoyage de rochers à la lance impact et avec des nettoyeurs haute pression ont pu commencer, tandis que la cellule départementale d'évaluation environnementale était mise en place. Mais il restait encore en fin de mois un important travail lourd à réaliser, en particulier sur les falaises de la côte sauvage, au niveau des galets englués de Mannérick, dans le traict du Croisic, tandis que la présence de boudins de polluant submergé était confirmée par des plongeurs à 3-4 m de profondeur devant le Croisic.

Vendée

Les échouages massifs ont continué dans le nord du

département jusqu'au 1^{er} janvier, devenant diffus ensuite, tandis que le sud était atteint à son tour, surtout les 4 et 7 janvier. Dès le 4 janvier, le cap des 10 000 t de déchets était dépassé. Le dernier chantier de nettoyage grossier, celui de l'îlot du Pilier, ne pouvait être engagé que le 18, tandis que de nouveaux arrivages intervenaient aux grandes marées des 22-23. Le 22, le repérage de fuel enfoui sur plusieurs plages, en particulier sur la côte ouest de Noirmoutier, confirmé le 28 à plusieurs centaines de tonnes de fuel et d'algues, annonçait de futures ouvertures de nouveaux chantiers lourds. Le comité environnemental sur le nettoyage fin tenait cependant sa première réunion le 26.

Charente Maritime

Les échouages de galettes du 31 décembre sur l'île de Ré se sont poursuivis le 1^{er} janvier, puis le 3 sur Ré et Oléron. L'essentiel du ramassage était terminé le 6 et les derniers déchets évacués le 10 (150 tonnes au total).

Conséquences

Le 4 janvier une première réunion de l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments (AFSSA) recommandait l'interdiction de la pêche à pied dans les zones affectées et la fermeture de la mise en marché de coquillages d'élevage prélevés après l'arrivée de la contamination. Le 13, l'AFSSA identifiait les molécules à risque à rechercher et l'IFREMER proposait des critères de fermeture de l'activité conchylicole, qui touchaient les 4/5^{èmes} des concessions de Loire-Atlantique et le 1/5^{ème} de celles de Vendée. Le 12, l'assureur du navire et le FIPOL ouvraient un bureau conjoint d'indemnisation à Lorient. Le 16, le ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement créait un observatoire environnemental de la pollution de l'*Erika*. Le principal impact environnemental quantifié fin janvier touchait l'avifaune, avec le décompte d'un peu plus de 60 000 oiseaux souillés ramassés morts ou vivants.

Pendant ce temps là, ailleurs

L'*Oil Spill Intelligence Report* du 13 février titrait en bilan de l'année 1999 : « moins de déversements d'hydrocarbures, mais au mauvais endroit, au mauvais moment ». Une rupture de pipe-line provoquait une pollution massive de la baie de Rio de Janeiro le 19 janvier. Un pétrolier âgé de 40 ans coulait devant Abu Dahbi en déversant 200 tonnes de sa cargaison de 1 000 tonnes de fuel lourd.